

Programme de bourses et de soutien financier



FONDATION
du Cégep de la Gaspésie et des Îles



BOURSES



PROJETS



AIDE D'URGENCE

**FONDATION DU CÉGEP DE
LA GASPÉSIE ET DES ÎLES**

 96, rue Jacques-Cartier
Gaspé (Québec) G4X 2S8

 fondation@cegepgim.ca

 fondationcegepgim.ca

Table des matières

Préambule	3
Sommaire du programme	3
A. BOURSES D'ÉTUDES	
Bourses de bienvenue.....	4
Bourses d'immersion.....	5
Bourses de persévérance	6
Bourses pour étudiant(e)s parents	7
Bourses Serge-Rondeau - Amélioration du rendement scolaire	8
Bourses Cornélius-Brotherton – Dépassement de soi.....	9
B. SOUTIEN AUX PROJETS	10
C. AIDE D'URGENCE	
Soutien financier aux études	13
ANNEXE 1	
Écoles secondaires admissibles au programme de bourses de bienvenue	14
ANNEXE 2	
Tableau sommaire des bourses offertes (sur une base annuelle)	15
ANNEXE 3	
Tableau de soutien financier aux projets et à l'aide d'urgence (sur une base annuelle) ...	16

Préambule

La mission de la Fondation est de promouvoir l'éducation en région, de soutenir les étudiants et étudiantes du Cégep de la Gaspésie et des Îles dans leur démarche d'apprentissage, de les accompagner vers leur réussite scolaire et leurs plus grandes aspirations, en les faisant bénéficier de ressources additionnelles autrement inaccessibles.

La Fondation appuie et soutient des projets pédagogiques et parascolaires et remet des bourses de toutes sortes. La Fondation ne remplace pas le financement du ministère de l'Enseignement supérieur, mais elle organise des campagnes et activités de financement pour soutenir les étudiantes et étudiants des quatre campus du Cégep de la Gaspésie et des Îles.

La Fondation est un organisme indépendant et sans but lucratif. En ce sens, la décision finale quant à l'utilisation des sommes recueillies lors de ses activités de sollicitation lui revient. Elle tient toutefois compte des besoins et des priorités de développement du Cégep de la Gaspésie et des Îles. Étant tributaire du rendement de ses placements et de ses autres revenus, la Fondation se réserve le droit de modifier à tout moment les éléments constituant son programme de bourses et de soutien financier.

Sommaire du programme

La Fondation distribue annuellement les sommes disponibles dans trois volets :

A : BOURSES D'ÉTUDES

- Bourses de bienvenue
- Bourses d'immersion (française et anglaise)
- Bourses de persévérance scolaire
- Bourses pour étudiant(e)s parents
- Bourses Serge-Rondeau (Amélioration du rendement scolaire)
- Bourses Cornélius-Brotherton (Dépassement de soi)

B : SOUTIEN AUX PROJETS

- Innovation dans les programmes d'études
- Stages et coopération nationale et internationale
- Dynamisation de la vie étudiante
- Promotion et valorisation des études

C : AIDE D'URGENCE

- Soutien financier aux études

A. BOURSES D'ÉTUDES

Chaque année, la Fondation lance, au moment opportun, un appel de candidatures pour les bourses dont l'inscription n'est pas automatique. Les étudiants désireux de soumettre leur candidature ont alors accès à toute l'information et aux formulaires nécessaires sur le site web de la Fondation : www.fondationcegepgim.ca. Les formulaires doivent être complétés au plus tard à la date fixée pour chacun de ces programmes.

Les personnes dont la candidature est retenue pour une bourse sont avisées lors de la remise des bourses ou par Omnivox. La liste des gagnants et gagnantes est publiée sur le site web de la Fondation et dans les médias sociaux, en plus de paraître dans le rapport annuel de la Fondation.

Bourses de bienvenue

35 bourses de 500 \$ chacune

Objectifs généraux

Ce programme, destiné spécifiquement aux élèves qui terminent leurs études secondaires, vise à inciter un maximum de jeunes à s'inscrire dans l'un des campus du Cégep de la Gaspésie et des Îles, de façon à exercer une certaine rétention de cette population dans la région.

Critères généraux d'admissibilité

Provenance

Les élèves provenant des écoles secondaires ou des centres de formation pour adultes du territoire compris entre Cap-Chat et Matapédia incluant les Iles-de-la-Madeleine sont éligibles aux bourses de bienvenue. Le programme s'applique également aux étudiants(es) anglophones du territoire de la commission scolaire Eastern Shores (Voir la liste des écoles éligibles en annexe).

Admission

L'élève doit être en voie de terminer son secondaire V la même année que sa demande d'admission au collégial OU être déjà titulaire d'un DES et s'inscrire à des études collégiales pour la première fois. Il ou elle doit obligatoirement avoir été accepté dans l'un des campus du Cégep de la Gaspésie et des Îles au premier tour du SRACQ (demande d'admission transmise avant le 1^{er} mars).

NOTE : Pour recevoir sa bourse, répartie sur deux sessions, il ou elle devra toujours être inscrit(e) à temps complet au cégep après la date d'abandon de cours de chacune de ces sessions.

Critères d'admissibilité spécifiques

Aucun

Modes d'attribution

Tirage au sort d'une bourse parmi toutes les candidatures reçues et ce, pour chacune des écoles polyvalentes du territoire. Pour un campus donné, si aucun étudiant(e) n'est favorisé(e) par le premier tirage par polyvalente, la Fondation procède au tirage au sort d'une bourse supplémentaire spécifique à ce campus parmi les candidatures reçues.

Inscription

Formulaire à compléter sur le site web de la Fondation. Les élèves sont informés lors des tournées d'information scolaires effectuées par le Cégep de la Gaspésie et des Îles. La population en général est informée lors du lancement de la période de mise en candidature, par les médias et par les Infos-parents des différentes écoles du territoire, lorsque possible et Info-parents du Cégep. Les inscriptions se terminent le 31 août.

Bourses d'immersion

Deux bourses de 500 \$

Avoir complété la totalité de son programme d'études en immersion totale ou partielle (minimum 2 cours de concentration par session) à la section anglaise ou française.

Comme ces bourses visent à encourager l'acquisition d'une langue seconde, la langue d'études au secondaire doit être différente de celle du collégial.

Inscription

Automatique, aucune mise en candidature nécessaire.

Mode d'attribution

Tirage au sort d'une bourse en immersion française et d'une bourse en immersion anglaise parmi les finissants et finissantes admissibles.

Bourses de persévérance

Les bourses de persévérance sont distribuées durant la semaine de la Persévérance scolaire.

Critères d'admissibilité

- Être inscrite ou inscrit à temps plein dans un programme régulier au Cégep.
- Avoir rencontré des enjeux de réussite et s'être repris.

Sous-critères d'admissibilité

En remplissant un formulaire et en autorisant l'utilisation des informations à caractère confidentiel, l'étudiante ou l'étudiant devra démontrer les défis surmontés pour atteindre la réussite :

- Défis de santé (physique et mentale)
- Défis psychosociaux (dépendance, deuil, rupture amoureuse, d'inclusion et d'intégration, notamment des minorités)
- Défis d'éloignement (isolement)
- Défis financiers
- Défis de conciliation (travail/études/famille/sport)

Mode d'attribution

Tirage au sort des bourses parmi tous les candidats et candidates qui auront postulé.

5 x 100 \$ au Campus de Gaspé, section francophone

5 x 100 \$ au Campus de Gaspé, section anglophone

5 x 100 \$ à l'ÉPAQ, pour les programmes collégiaux

5 x 100 \$ à l'ÉPAQ, pour les programmes de formation professionnelle

5 x 100 \$ au Campus de Carleton-sur-Mer

5 x 100 \$ au Campus des Îles-de-la-Madeleine

Inscription

Formulaire à compléter sur le site web de la Fondation.

Bourses pour étudiant(e)s parents

Budget total annuel de 2 000 \$ pour les quatre campus. Les sommes non-utilisées pendant l'année scolaire ne sont pas transférables l'année suivante.

Afin de favoriser la réussite, la Fondation contribue au programme, mis en place par le Cégep, en offrant les fonds nécessaires pour favoriser la conciliation famille-études aux étudiantes et étudiants ayant des responsabilités parentales.

Critères spécifiques d'admissibilité

Avoir le statut d'étudiante ou d'étudiant parent au Cégep, selon le cadre de référence établi. L'étudiant ou l'étudiante doit contacter son A.P.I. pour obtenir ce statut.

Inscription :

Ce programme d'aide s'adresse aux étudiants et étudiantes parents. Pour information et inscription, l'étudiante ou l'étudiant parent fait la demande de reconnaissance à l'aide pédagogique individuel (API) de son programme ou de son campus et fournit les documents requis.

Mode d'attribution

Tirage au sort.

4 x 500 \$ parmi tous les candidates et candidats ayant le statut d'étudiante ou étudiant parent .

Note : Pour recevoir sa bourse, répartie sur deux sessions, il ou elle devra toujours être inscrit(e) à temps complet au cégep après la date limite d'abandon de cours des sessions d'automne et d'hiver.

Bourses Serge-Rondeau - Amélioration du rendement scolaire

Six bourses de 500 \$

Ces bourses ont été créées à la demande spécifique de M. Serge Rondeau, ex-technicien au bureau du registraire du Cégep et fidèle partenaire de la Fondation, qui souhaitait mettre en lumière un volet particulier de l'excellence : le progrès accompli par un étudiant. Serge est décédé en 2013 à la suite d'un cancer foudroyant. Ces bourses visent à valoriser l'effort, la détermination et le dépassement de soi.

Critères spécifiques d'admissibilité

Être étudiant(e) dans l'un des quatre campus francophones du Cégep ou à la section anglophone à Gaspé, au DEC et au DEP, à l'ÉPAQ.

Être en voie de compléter la dernière session de son programme d'études;

Présenter la meilleure fiche au niveau de la progression des résultats (collégial vs secondaire), tous programmes confondus (cote R du collégial versus cote SRACQ du secondaire).

Inscription

Automatique, aucune mise en candidature nécessaire. Le calcul est effectué annuellement par le bureau du registraire et le nom du récipiendaire est ensuite transmis à la Fondation.

Mode d'attribution

Au mérite, parmi les finissants et finissantes de chaque campus.

Bourses Cornélius-Brotherton – Dépassement de soi

Huit bourses de 500 \$

Monsieur Cornélius-Brotherton, qui a offert un important don de 25 000 \$ en 1994, a souhaité la création d'une fondation vouée à la promotion des études postsecondaires en Gaspésie-Les Îles. En son honneur, deux bourses par campus sont offertes afin de souligner l'engagement des étudiants et étudiantes dynamiques, impliqué(e)s et dévoué(e)s, qui ont choisi d'étudier au Cégep de la Gaspésie et des Îles.

Les bourses Cornélius-Brotherton pour le dépassement de soi, sont remises à deux étudiantes ou étudiants finissant(e)s par campus qui, par leur engagement, leur implication et leur dévouement ont une influence positive sur leur milieu.

Critères d'admissibilité

Pour connaître les critères d'admissibilité, il faut se rendre le site du [Lieutenant-gouverneur](#).

Soumettre un texte d'au moins 300 mots décrivant les actions accomplies et le contexte de dépassement de soi et de dévouement. Ce texte doit démontrer l'influence positive du candidat(e) dans son milieu.

Bien que les critères soient les mêmes que le programme de distinction des médailles du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse, les bourses Cornélius-Brotherton sont distinctes. C'est-à-dire qu'un ou une étudiante peut se mériter une bourse Cornélius-Brotherton, même si, pour une raison ou une autre, il ou elle ne recevra pas de médaille du Lieutenant-gouverneur. Chaque équipe campus a la responsabilité de déposer les candidatures aux dates prescrites afin que l'étudiant ou l'étudiante puisse recevoir une médaille du Lieutenant-gouverneur. Un étudiant ou étudiante ne peut recevoir la médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse qu'une seule fois au cours de sa vie.

Inscription

Formulaire à compléter.

Mode d'attribution

Au mérite

B. SOUTIEN AUX PROJETS

Chaque année, la Fondation lance un appel de projets. Toute demande de soutien financier pour un projet doit être acheminée à la direction du campus concerné avant la date précisée dans l'appel de projet. Tous les membres du personnel peuvent déposer une demande. Les étudiantes et étudiants désireux-ses de présenter un projet doivent obligatoirement être parrainés par un membre du personnel (professeur(e), coordonnateur, coordonnatrice de département, responsable de la vie étudiante, etc.). C'est alors à la personne "parrain" que revient la tâche de présenter la demande de financement.

ANALYSE DES DEMANDES

Analyse des projets

Les projets proposés sont d'abord priorisés localement par la direction du campus avant d'être acheminés au comité central. Ce comité, convoqué par la direction des études, est constitué de neuf personnes soit : le directeur ou la directrice des études, la direction de chaque campus et une personne représentant le personnel de chaque campus (Carleton-sur-Mer, ÉPAQ, les Îles et Gaspé).

Le comité central est chargé d'évaluer les propositions préalablement priorisées par les directions de campus et de faire part de ses recommandations à la direction de la Fondation du Cégep de la Gaspésie et des Îles. Le comité exécutif de la Fondation se réserve le droit d'accepter en tout ou en partie ou de refuser les recommandations qui lui sont transmises.

Les recommandations du comité central doivent obligatoirement tenir compte de trois facteurs :

- les orientations de la Fondation en termes de soutien aux projets;
- les sommes disponibles pour l'année en cours;
- les priorités de développement de chacun des campus et/ou une priorité de développement institutionnel.

Objectifs généraux

Ce programme s'adresse aux membres du personnel et aux étudiant(e)s des quatre campus du Cégep de la Gaspésie et des Îles. Par un appel annuel de projets, la Fondation invite ces derniers à soumettre des idées novatrices destinées à rendre les programmes d'études ou les infrastructures plus attrayants pour la clientèle.

Procédure de dépôt d'un projet

Les demandes de soutien financier pour un projet doivent être remplies à l'aide du formulaire disponible sur le site Web de la Fondation.

Critères de sélection

Les projets soumis sont évalués selon les critères suivants :

- Les retombées pédagogiques;
- Les effets attractifs (promotion et recrutement);
- Les effets sur la rétention (réussite et persévérance);
- L'effet levier de la contribution de la Fondation pour la réalisation de l'activité;
- Les impacts du projet pour les quatre campus.

Catégories de projets

- **Innovation dans les programmes d'études**

Programme destiné à soutenir l'acquisition d'équipements spécialisés ou à permettre d'expérimenter de nouvelles approches pédagogiques.

- **Stages et coopération**

Programme consacré au développement de l'offre de stages régionaux, nationaux et internationaux.

- **Dynamisation de la vie étudiante**

Programme visant à permettre aux étudiants d'avoir accès à des équipements, des infrastructures mieux adaptées et à des activités ciblées ou, de façon plus générale, à dynamiser la vie étudiante sur les campus.

- **Promotion et valorisation des études ***

Les campagnes de promotion financées par la Fondation doivent être complémentaires à celles tenues et financées par le Cégep.

1. Volet régional : Soutien à des campagnes spéciales de promotion du Cégep à l'intention de la communauté régionale, des jeunes des écoles polyvalentes et des parents en mettant en valeur l'importance des études postsecondaires et les avantages d'étudier dans l'un des campus du cégep de la Gaspésie et des Îles.
2. Volet extérieur : Soutien à des campagnes spéciales de promotion du cégep à l'intention des jeunes de l'extérieur du territoire. Ces campagnes doivent mettre en valeur les avantages du milieu de vie et du milieu naturel.
3. Volet immersion : Soutien à des campagnes spéciales de promotion du cégep destinées à promouvoir la formation en immersion (anglaise et française). Ces campagnes doivent mettre en valeur les programmes offerts en immersion totale ou partielle au Cégep.

** La Fondation pourra aussi participer à d'autres campagnes de promotion ou de valorisation des études en cours d'année.*

Publication des projets retenus

La personne responsable du projet est d'abord avisée par courriel. Les grandes lignes des projets retenus pour financement sont rendues publiques par la Fondation quelques jours après la fin du processus de sélection. Ces informations sont publiées dans les médias sociaux en plus de paraître dans le rapport annuel de la Fondation.

Financement

Les sommes allouées au financement sont versées au Cégep par la Fondation dans les jours qui suivent le dévoilement des projets sélectionnés. Les montants réservés au financement de chacun d'eux sont alors déposés dans le compte budgétaire des départements ou services concernés.

Visibilité et reddition de compte

Un court rapport devra être rempli au <https://forms.office.com/r/C8DHG1jt5j> et des photos sont souhaitées.

C. AIDE D'URGENCE

Soutien financier aux études

Budget total annuel de 4 000\$ (Fonds de dépannage) pour les quatre campus. Les sommes non-utilisées pendant l'année scolaire ne sont pas transférables l'année suivante.

Ce programme d'aide s'adresse aux étudiants et étudiantes qui éprouvent des problèmes financiers temporaires et exceptionnels. Pour obtenir toute l'information, il faut contacter le ou la responsable du Bureau d'aide financière aux études (BAFE) du Cégep au 1-888-368-2201, poste 1365, (aidefinanciere@cegepgim.ca).

Critères spécifiques d'admissibilité

- Être étudiant(e) à temps complet dans un programme d'études du Cégep de la Gaspésie et des Îles au moment de la demande (DEC, AEC, DEP).
- Avoir payé ses frais d'inscription.
- Éprouver des problèmes financiers (situation exceptionnelle non prévue à son budget).
- Présenter de bonnes aptitudes scolaires et faire preuve de motivation.
- Être référé par un membre du personnel (services psychosociaux, API, services adaptés, vie étudiante, etc.).
- Compléter toutes les sections du formulaire et répondre à toutes les questions.
- Faire parvenir le formulaire de demande de soutien au Bureau d'aide financière du Cégep.

Mode d'attribution

Analyse, vérification et décision rendues par le responsable du Bureau d'aide financière aux études. L'aide peut prendre des formes variées (prêt en attendant le versement de l'AFE, aide alimentaire, aide matérielle, etc.). L'aide d'urgence pourrait être fournie un maximum de deux fois pour un(e) même étudiant(e).

Inscription :

Pour déposer une demande, écrire au responsable du Bureau d'aide financière aux études du Cégep ou aux répondants locaux du campus pour obtenir le formulaire de demande.

ANNEXE 1

Écoles secondaires admissibles au programme de bourses de bienvenue

Territoire desservi par le Cégep de la Gaspésie et des Îles

COMMISSION SCOLAIRE	NOM DE L'ÉCOLE	LOCALITÉ	TYPE D'ENSEIGNEMENT			
			Régulier franco	Régulier anglo	Adultes franco	Adultes anglo
Commission Scolaire René-Lévesque	École Antoine-Bernard	Carleton	●			
	École aux Quatre-Vents	Bonaventure	●			
	École des Deux-Rivières	Matapédia	●			
	École secondaire du Littoral	Grande-Rivière	●			
	Polyvalente de Paspébiac	Paspébiac	●			
	Polyvalente Mgr Sévigny	Chandler	●			
	CÉA Bonaventure-Paspébiac				●	
	CÉA Carleton-sur-Mer - Matapédia				●	
	CÉA Chandler – Grande-Rivière				●	
	FP Bonaventure				●	
	FP Chandler – Paspébiac				●	
FB L'Envol Carleton-sur-Mer				●		
Commission scolaire Chic-Chocs	École Antoine-Roy	Rivière-au-Renard	●			
	École C.E.-Pouliot	Gaspé	●			
	École des Prospecteurs	Murdochville	●			
	École Esdras-Minville	Grande-Vallée	●			
	École Gabriel-Le Courtois	Ste-Anne-des-Monts	●			
	École St-Maxime	Mont-Louis	●			
	CF de la Côte-de-Gaspé	Gaspé			●	
CF Haute Gaspésie	Ste-Anne-des-Monts			●		
Eastern Shores School Board	Baie-Comeau High School	Baie-Comeau		●		
	Queen Elizabeth High School	Sept-Îles		●		
	Escuminac Intermed. School	Escuminac		●		
	Evergreen High School	Chandler		●		
	Gaspé Polyvalent	Gaspé		●		
	Grosse Île High School	Grosse-Île		●		●
	Metis Beach School	Metis Beach		●		
	New-Carlisle High School	New-Carlisle		●		
	New-Richmond High School	New-Richmond		●		
	Listuguj Center	Listuguj				●
	Wakeham Centre	Gaspé				●
	Northern Lights Centre	Sept-Îles				●
The ANCHOR Centre	New-Carlisle				●	
CS des Îles	Polyvalente des Îles	L'Étang-du-Nord	●			
	FGA-FP des Îles	Îles-de-la-Madeleine			●	

ANNEXE 2

Tableau sommaire des bourses offertes (sur une base annuelle)

Nom de la bourse	Clientèle visée	Campus d'études	Critères d'admissibilité	Nombre et valeur	Inscription	Mode d'attribution	Date limite d'inscription
Bourses de bienvenue au Cégep	Finissant(e)s du secondaire	Quatre campus	Aucun	(Nombre indéterminé) N x 500 \$ Max de 17 500 \$	Formulaire à compléter	Tirage au sort (1 bourse par polyvalente)	1er mars (SRACQ) 31 août (bourse)
Bourses d'Immersion anglaise et française	Finissants du cégep	Gaspé	2 cours ou plus langue différente du secondaire	2 x 500 \$ Max 1 000 \$	Automatique	Tirage au sort	31 mars
Bourses de persévérance scolaire	Étudiants du cégep	Quatre campus		5 x 100 \$ par campus 5 x 100 \$ section anglophone Gaspé 5 x 100 \$ au DEP à l'EPAQ Max de 3 000 \$	Formulaire à compléter	Tirage au sort	31 janvier
Bourse pour étudiant(e)s parents	Étudiants du cégep	Quatre campus	Besoin financier	4 bourses de 500 \$ parmi tous les candidates et candidats du cégep Max 2 000 \$	Rencontre avec API et formulaire à compléter	Tirage au sort	Aucune
Bourses Serge-Rondeau (Amélioration du rendement scolaire)	Finissants du cégep	Quatre campus	Meilleur rapport entre la cote de rendement au collégial et au secondaire	500 \$ par campus 500\$ section anglo Gaspé 500 \$ au DEP à l'EPAQ Max 3 000 \$	Automatique	Calcul	31 mars
Bourses Cornélius-Brotherton (Engagement bénévole)	Finissants du cégep	Quatre campus	Mêmes critères de sélection que les Médailles du Lieutenant-gouverneur	2 x 500 \$ par campus Max 4000 \$	Automatique	Formulaire	1 ^{er} décembre
				TOTAL maximal : 30 500 \$			

ANNEXE 3

Tableau de soutien financier aux projets et à l'aide d'urgence (sur une base annuelle)

Nom de la bourse	Clientèle visée	Campus d'études	Critères d'admissibilité	Nombre et valeur	Inscription	Mode d'attribution	Date limite d'inscription
Projets	Communauté collégiale	Quatre campus	Aucun	35 000 \$	Formulaire à compléter	Recommandation du comité central	30 septembre
Soutien financier aux études	Étudiants du cégep	Quatre campus	Besoin financier	x bourses pour un total de 4000 \$	Formulaire à compléter	Recommandation du responsable de l'aide financière	Aucune
				TOTAL maximal : 39 000 \$			

Pour information : Lise Bourg, directrice
FONDATION DU CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES
96, Jacques-Cartier
Gaspé (Québec) G4X 2S8
www.fondationcegepgim.ca
Tel : 418 368-2201, poste 1461
Courriel : fondation@cegepgim.ca
lbourg@cegepgim.ca

Approuvé par le CA le 28 septembre 2023